

A l'attention de mesdames les Rectrices et messieurs Recteurs

Objet : demande d'audience

Madame la Rectrice, monsieur le Recteur,

Nous sollicitons de votre haute bienveillance une audience afin d'aborder avec vous la question des enseignements artistiques pour tous les élèves de l'académie.

La réforme du lycée prévoit la suppression des filières et la possibilité pour chaque élève de construire son parcours par de nouvelles combinaisons des enseignements de spécialité. Nous souhaiterions envisager avec vous les modalités de mise en œuvre permettant une réelle prise en compte de ces nouvelles dispositions, qui offrent aux élèves, quel que soit leur profil, la possibilité d'accéder aux spécialités artistiques, auparavant réservées à la série littéraire.

Pour préserver l'égalité et l'équité territoriale, valeurs de notre école de la République, et compte tenu de la géographie des territoires, avec notamment des milieux ruraux ou éloignés, il nous semble important que des options et spécialités artistiques soient accessibles dans un périmètre raisonnable pour tout élève.

La dérogation de droit vers un lycée hors secteur accordée aux élèves de collège qui souhaitent intégrer – et poursuivre – un cursus artistique dès la Seconde, est la seule garantie d'équité d'accès à ces enseignements dits « rares ». Cette sécurisation du parcours de l'élève va lui donner une plus grande lisibilité dans les choix possibles de poursuite d'études. Les compétences acquises par l'élève dans nos disciplines artistiques pourront être valorisées dans l'orientation en post-bac, où leur implication spécifique sera prise en compte.

Un fléchage des horaires en enseignement optionnel de nos disciplines artistiques, permettrait de les pérenniser et les rendre plus lisibles. Nous craignons sinon que même les élèves motivés, face à des procédures incertaines, ne puissent poursuivre leur formation artistique.

C'est pourquoi il nous semble important que durant les trois premières années le nombre d'élèves inscrits ne soit pas un critère de reconduction des enseignements artistiques le temps que les effets de cette réforme puissent être mesurés.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de bien vouloir recevoir, Madame la Rectrice, Monsieur le Recteur, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Polychrome-edu
(Arts plastiques)
Claire Labastie
Claire.labastie@ac-
versailles.fr

Ailes du du Désir
(Cinéma-Audiovisuel)
Geneviève Merlin
anepccav@asso.ailesdudesir.fr

APEMu
(Education musicale)
Anne-Claire Scébal
anne-claire.scebalt@apemu.fr

Collectif Paragone
(Histoire des Arts)
Vincent Casanova
paragone.hypotheses@gmail.com